



1^{ier} RALLYE SPRINT "MEMORIAL FANNY"

Club organisateur : NAMUR RACING CLUB ASBL

N° d'entreprise : 0447410528

Epreuve : RALLYE SPRINT "MEMORIAL FANNY"

Visa ASAF n° : 021

Date : 11 et 12 juin 2016

ADRESSE DES VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES : Hall – route de Saussin 55 – 5190 Spy

Règlement particulier

TIMING

02.05.2016		Parution du règlement
02.05.2016		Date de début des engagements
08.06.2016		Clôture des engagements pour participer à l'attribution des numéros
09.06.2016	à 19h00...	Attribution des numéros
	à 20h00...	Affichage de la liste des engagés
11.06.2016..	à 14h00...	Ouverture de la permanence
	à 14h00...	Ouverture des vérifications administratives (pas avant 14 h)
	à 15h00...	Ouverture des vérifications technique (Art. 8 du RSG)
	à 14h30...	Début des reconnaissances
	à 18h00...	Fermeture des vérifications administratives
	à 19h00...	Fermeture des vérifications techniques
	à 19h00...	Fin des reconnaissances
12.06.2016..	à 07h00...	Début des reconnaissances
	à 07h00...	Ouverture des V.A. et V.T. (complémentaires)
	à 07h30...	Fermeture des V.A. et V.T. (complémentaires)
	à 07h30...	Fin des reconnaissances
	à 08h00...	Affichage de la liste des voitures qualifiées
	à 08h00...	Ouverture du parc de départ
	à 08h30...	Départ voiture n°1 pour le tronçon 1
	à 11h00...	Départ voiture n°1 pour le tronçon 2
	à 13h30...	Départ voiture n°1 pour le tronçon 3
	à 16h00...	Départ voiture n°1 pour le tronçon 4
	à 17h00...	Rentrée voiture n°1 au parc fermé
	30'	après rentrée dernière voiture au parc fermé, affichage OFFICIEUX des résultats
	30'	après affichage officieux, affichage OFFICIEL des résultats
	30'	après affichage officiel, proclamation des résultats

DIRECTION DE COURSE

Directeur de Course : Lemince Pascal	Lic. ASAF : Na868
Directeur de Course Adjoint : Demonté Olivier	Lic. ASAF : Na956
Directeur de Course adjoint : Derenne Didier	Lic. ASAF : Na881
Directeur de Sécurité : Puissant Jean Claude	Lic. ASAF : Na957
Directeur de Sécurité adjoint : Liemans Katia	Lic. ASAF : Na902
Secrétaire du meeting : Beaume Elodie	Lic. ASAF : Na985
Secrétaire adjointe du meeting : Clemmen Adeline	Lic. ASAF : HT337
Relation concurrents : Lorent Isabelle	Lic. ASAF : Na880
Service médical : CRS	
Ambulances : PARAM Services	Nombre : 2
Responsable du Parc Fermé : Goffin Vincent	
Responsable de l'ES : Joniaux Luc	Lic. ASAF : Ht367
Responsable équipe sécurité : Joniaux Michael	Lic. CAS : 20269

OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

Commissaires Sportifs,	
Président de Collège : JENET Michel	Lic. ASAF : Bt112
Membres : VANDERLIN Pierre	Lic. ASAF : Bt113
Commissaires Techniques,	
Président de Collège : Gilbert Georges	Lic. ASAF : NA973
CT: Rihoux Daniel	Lic. ASAF: Na813
CT: Deneufbourg Patrick	Lic. ASAF: HT226
CT : Lejeune René	Lic. ASAF : HT227
CT stagiaire: Lejeune Guy	Lic. ASAF : Lx728
Secrétaire : Catoul Marie Luce	Lic. ASAF : Na964
Observateur ASAF : Demarche Christophe	Lic. ASAF : Na998
Inspecteur Sécurité : Marlaire Bernard	Lic. ASAF : Na986

PERMANENCE

Avant et après le meeting

Nom : Bar Yves Adresse : rue Bas Wérichet 46 – 5190 Jemeppe S Sambre Tél. : 0478/493472
 Nom : Liemans Katia Adresse : rue Bas Wérichet 46 – 5190 Jemeppe S Sambre Tél. : 0475/508634

Pendant le meeting

Nom : Liemans Katia Adresse : route de Saussin 55 – 5190 Spy Tél. : 0478/493472

Après le meeting

Nom : Bar Yves Adresse : rue Bas Wérichet 55 – 5190 Jemeppe S Sambre Tél. : 0475/50.86.34

TABLEAU D’AFFICHAGE

Situation exacte : Hall – route de Saussin 55 – 5190 Spy

ORGANISATION

Art. 1.- DEFINITION

Le 12 juin 2016 une épreuve dénommée 1^{er} Rallye Sprint "Mémorial Fanny", comptant pour le championnat de la Fédération Wallonie Bruxelles, les championnats provinciaux de Namur, Brabant et Luxembourg sera organisée conformément aux dernières prescriptions de l'ASAF ainsi qu'au présent règlement, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Art. 2.- PARCOURS

Le Rallye-Sprint se disputera sur une étape spéciale en show d'une longueur de 10.900 m (100% asphalté), et sur 9660 m de liaison, à parcourir 4 fois, soit au total 82.240 m, dont 43.600 m d'ES.

Art. 3.- ADMISSION DES VEHICULES

- L'épreuve accueillera les concurrents des Divisions 1, 2, 3 et 4 ainsi que ceux des Divisions PH Classic et PH S/R

Art. 4.- NOMBRES MAXIMAUX D'ENGAGES

4.1. DIVISIONS OBLIGATOIRES

Le nombre de participants est limité à 120 en ce qui concerne le cumul des Divisions 1, 2, 3, 4, PH Classic et PH S/R (Voir Art 9.2 du RSG et Art. 5 du RPR)

ATTENTION : Si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du RSG sera intégralement et strictement appliquée.

C'est ainsi que l'organisateur acceptera comme réservistes, 24 concurrents qui seront éventuellement appelés à prendre le départ si des défections interviennent parmi les 120 équipages initialement retenus, comme indiqué ci-dessus (voir Art. 9.2 du RSG).

Remarque : Les pilotes, prioritaires aux termes de l'art. 5.2 du RPR sont assurés d'être admis au départ pour autant que leur demande d'engagement complète et régularisée (droit d'engagement sur le compte bancaire) parvienne à l'organisateur avant le 17 mai 2016 à 18 heures.

Passé ce délai, plus aucune préséance ne leur sera accordée et leur demande sera traitée avec l'ensemble et suivant l'ordre chronologique de réception.

Art. 5.- A) ENGAGEMENT (Important : Voir Art. 9 du RSG)

Le bulletin d'engagement lisiblement complété, accompagné de la fiche des « **Vérfications** »

adéquate, devra parvenir, **EXCLUSIVEMENT PAR VOIE POSTALE**, au plus tôt, le 02.05.2016, et, au plus tard, le 08.06.2016 à l'adresse suivante : LIEMANS KATIA – RUE BAS WERICHET 46 – 5190 JEMEPPE SUR SAMBRE .

Photocopies des licences

Afin de faciliter le travail administratif des organisateurs et en vue d'une gestion plus rapide du secrétariat de l'épreuve, les concurrents sont invités à joindre à leur demande d'engagement, un document reprenant les photocopies de leurs licences, en cours de validité (pilotes et copilotes).

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni enlevé, ni accepté.

Le droit d'engagement devra être porté au crédit du seul compte bancaire suivant :

NR :BE91 3630 4653 4576 Intitulé : NAMUR RACING CLUB

Avant le 08.06.2016 (Attention aux délais bancaires !)

Le montant de l'engagement est fixé à :

- 140 € pour les Divisions 1, 2, 3, PH Classic et PH S/R.

- 175 € pour la Division 4

Les inscriptions pourront toutefois encore être acceptées jusqu'au jour de l'épreuve, au plus tard, 1h avant la fermeture du contrôle des documents, soit à 17h , moyennant le paiement d'une majoration de 15 € (Voir Règlement Sportif Général, Art. 9.1.b.)

B) ATTRIBUTION DES NUMEROS (Voir Art. 5 du RPRS)

L'attribution des numéros aura lieu le 09.06.2016 à 19 (Tél : 0478/49.34.72)

Les numéros, en Divisions 1, 2, 3 et 4, seront attribués de **1 à 200** ; en Division PH – SR, de **201 à 250** ; en Division PH - Classic, de **251 à 299**.

Art. 6.- ASSISTANCES - RAVITAILLEMENTS

Situation du parc d'assistance : Zoning des Isnes

L'usage d'une bâche imperméable, d'une dimension minimale de 3 mètres sur 4, déployée sous la voiture est obligatoire, sous peine d'une amende automatique de **25 €**.

Station à essence accessible durant l'épreuve : oui uniquement bancontact

Si oui, situation exacte de la station à essence : OCTA + route de Saussin 38 – 5190 Spy

Art. 7.- RECONNAISSANCES

L'épreuve ne pourra être reconnue « librement » que le 11.06.2016, entre 14h30 et 19 h et le 12.06.2016, entre 07h et 07h30.

Lors des reconnaissances, le PORT DU CASQUE EST INTERDIT

Art. 8.- PARC FERME

Le parc fermé sera situé Parking Hall – route de Saussin 55 – 5190 Spy

Il sera accessible le 12.06.2016, à partir de 08h.

Art. 9.- VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES (

Elles auront lieu le 11.06.2016 entre 14h00 et 18h00 et le 12.06.2016 entre 07h00 . et 7h30 (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille).

Elles se dérouleront : Hall – route de Saussin 55 – 5190 Spy

Documents à présenter :

- Cartes d'identité ;
- Permis de conduire ;
- Licences « Sportives » ASAF ou VAS ;
- Licences RACB Sport si T.P. désiré (Epreuve NON OPEN).

ATTENTION : En dehors des licences « 1J-L » (Histo-Démo), « 1J-B » et « 1J-A4 » (équivalentes aux licences « L », « B » et « A4 »), il n'existe pas de licences d'un jour pour les Rallyes Sprints. En ce qui concerne les concurrents devant détenir une licence supérieure, seuls ceux détenteurs de licences annuelles préalablement acquises (éventuellement assorties d'un « Titre de participation ») seront donc admis au départ (Voir art. 2.2.10 du RSG).

Art. 10.- VERIFICATIONS TECHNIQUES (Durée des VT – Voir art. 13 du CCCT)

Elles auront lieu le 11.06.2016 entre 15h00 et 19h00 **et** le 12.06.2016 entre 7h00 et 7h30 (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille) Parking hall route de Saussin 55 – 5190 Spy.

Les voitures de TOUTES les divisions reprises au programme de l'épreuve y seront soumises

Elles se situeront à l'endroit choisi par l'organisateur – parking hall – route de Saussin 55 – 5190 Spy et se dérouleront suivant le timing établi par lui.

Lieu des éventuelles VT finales Parking devant hall –route de Saussin 55 – 5190 Spy

Art. 11.- DEVOIRS DES CONCURRENTS EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors d'une compétition, des concurrents occasionnent des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la demi-heure après l'arrivée du véhicule en fin de section (en fin de boucle)

Art. 12.- OBLIGATOIRE, EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors compétition, un véhicule subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit, il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours.

Emplacement des VT après abandon ou sortie de route : parking devant hall – route de Saussin 55 – 5190 Spy

Art. 13.- PROCLAMATION DES RESULTATS

La proclamation des résultats aura lieu, dans l'ordre décrit ci-dessous et suivant le timing **suivant : 30 minutes après l'officialisation des résultats, Hall – route de Saussin 55 – 5190 Spy**

Coupes aux :

- 1^{ier} équipage Nrc de la Division PH Classic
- 1^{ier} pilote Nrc de la Division PH Classic
- 1^{ier} équipage Nrc de la division Division 1,2 et 3 confondues
- 1^{ier} pilote Nrc de la division 1,2 et 3 confondues
- 1^{ier} équipage Nrc de la division 4
- 1^{ier} pilote Nrc de la division 4
- 1^{ier} plus jeune pilote Division 1,2,3 et 4 confondues
- 1^{ère} Dame du classement de la Division PH S/R
- 3 premiers de la Division PH S/R (pilotes et copilotes).
- 1^{ère} Dame du classement de la Division PH Classic (3 classes confondues).
- 3 premiers de chaque classe PH Classic (pilotes et copilotes).
- 3 premiers du classement de la Division PH Classic (3 classes confondues - pilotes et copilotes).
- 1^{ère} Dame du classement de la Division 4.
- 3 premiers de chaque classe (pilotes et copilotes) de la Division 4.
- 3 premiers de la Division 4 (pilotes et copilotes).
- 1^{ère} Dame du classement (D1, 2 et 3 confondues).
- 1^{er} équipage féminin (D1, 2 et 3 confondues).
- 1^{ère} écurie du classement (D1, 2 et 3 confondues).
- 3 premiers de chaque classe des Divisions 1, 2 et 3 (pilotes et copilotes).
- 5 premiers du classement des D1, 2 et 3 confondues (pilotes et copilotes).

Art. 14.- DIVERS

Road Book d'assistance

Panonceaux "assistance"

Programme seront vendus au prix de 5 euros au Hall – Route de Saussin 55 – 5190 Spy

Restauration prévue sur le parking du hall – Route de Saussin 55 – 5190 Spy

Art. 15. -LITIGES

Voir les dernières prescriptions de l'ASAF (Chapitre IV)

Tous les cas non prévus au présent règlement, tous les litiges et toutes les contestations seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des Commissaires Sportifs.

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, le texte des dernières Prescriptions de l'ASAF sera d'application.

APPROBATION

Le présent règlement a été approuvé par :

Nyssen Herman Lic. N°003 en date du 07.05.2016 (CSAP Namur)

Jauquet Steve, Lic. N° 301 en date du 12.05.2016 (ASAF)

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :

Marlaire Bernard Lic. N° 986 en date du 24.04.2016

Club organisateur : Namur Racing Club
Date :11-12 juin 2016
Epreuve : 1^{IER} RALLYE SPRINT "MEMORIAL FANNY"

Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 08.06.2016
 (VOIE POSTALE UNIQUEMENT)
 à LIEMANS KATIA – RUE DU BAS WERICHET 46 – 5190 JEMEPPE SUR SAMBRE

C A S E S R E S E R V E E S A L ' O R G A N I S A T I O N

Engagement reçu le/...../.....	Paieiment reçu le/...../.....	DIVISION		ORDRE D'INSCRIPTION
		CLASSE		

PILOTE/CONDUITEUR (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné(e),
 Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme
/ « »
 (*biffer la mention inutile)

Né(e) le : Adresse : n° : ...
 Code postal : Localité :

Accepte **n'accepte pas** d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N°. Tél/ GSM : E-mail :

ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

COPILOTE / PASSAGER (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme
/ « »
 (*biffer la mention inutile)

Né(e) le : Adresse : N° : ...
 Code postal : Localité :

Si nous devons vous contacter : N°. Tél/ GSM : E-mail :

ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

VEHICULE

Marque : Type : Plaque n° :
 Année de construction : Châssis : Cylindrée :cc

Divisions 1,2,3 et 4	Division 1	Classe 1 Min. A4 (0 à 1400 cc)	Classe 2 Min. A4 (+ de 1400 à 1600 cc)	Classe 3 Min. A3 (+ de 1600 cc)	
	Division 2	Classe 4 Min. A4 (0 à 1400 cc)	Classe 5 Min. A4 (+ de 1400 à 1600 cc)	Classe 6 Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 7 Min. A3 (+ de 2000 cc)
		Classe 8 Min. A4 (0 à 1400 cc)	Classe 9 Min. A3 (+ de 1400 à 1600 cc)	Classe 10 Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 11 Min. A3 (+ de 2000 cc)
	Division 4	Classe 12 Min. A3 (0 à 1600 cc)	Classe 13 Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 14 Min. A3 (+ de 2000 cc)	Classe 15 Min. A3 (=Div.1 ou 2, + de 2500/3000cc) (Pneus de tourisme)
Divisions PH Classic et PH S/R		Classe 16 Min. A4 (+ de 1300 à 1600 cc)	Classe 17 Min. A4 (+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 18 Min. A4 (+ de 2000 cc)	Division 5/R Min. A3 (Toutes cylindrées)
Division Histo-Démo	Toutes cylindrées - Licence minimale : R (VAS), L ou 1J-L				

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure de taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à le .../.../..... [.....]

(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")

Signature du pilote

Signature du co-pilote

1^{IER} RALLY SPRINT "MEMORIAL FANNY"
11 et 12 juin 2016

n° :

VERIFICATIONS

PILOTE (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Signature :

Province	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV
	<input type="checkbox"/>											

COPILOTE (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Signature :

Province	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV
	<input type="checkbox"/>											

VOITURE * (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Compagnie d'assurance : Police n° :

Marque – Type	N° Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
.....CC

Numéros de portières/Capot avant	Elargisseurs de voies
Pare-brise feuilleté	Pneumatiques
Eclairage	Fixations des roues
Documents de bord	Fonctionnement des freins
Réservoir à essence	Anneaux de remorquage
Canalisation d'essence	Conformité de classe
Tôle pare-feu avant/arrière	Conformité de division
Arceau de sécurité	Vêtements (Combinaison)
Ceintures de sécurité / Harnais	Autocollants ASAF
Batterie	Divers :
Extincteur	* Passeport ASAF PH n°
Appui-tête	EN ORDRE <input type="checkbox"/>
Casque/ HANS	NON CONFORME <input type="checkbox"/>
Fixations dans l'habitacle	<u>Commissaire Technique</u>
Publicités sur vitres	Nom/Cachet :
Rétroviseurs Ext. / Int.	Licence n°:
Ornement extérieur	Visa des vérifications administratives :
Echappement	
Protections des tuyauteries	
Sièges	

* Renseignements d'identification à compléter par les participants avant le renvoi du document.

Passage aux VT, le dimanche matin : Dérogation préalable à obtenir de l'organisateur

Joindre votre palmarès SVP.

